



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. :

FRANCELOT
ZAC ECOPARC NORROY LE VENEUR
CS 10662
57070 METZ

A l'attention de Monsieur J.P CONTI

Objet : Dossier de déclaration concernant le projet « Le Hameau du Moulin » sur la commune de FAMECK.
Accord immédiat
P. J. : Récépissé de déclaration
Fiche descriptive de l'opération

Metz, le 6 Avril 2016

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **PROJET « LE HAMEAU DU MOULIN » SUR LA COMMUNE DE FAMECK**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier complet au guichet unique de l'eau : **4 Avril 2016**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2016-00129**
- Dossier réalisé par : **B.E.T SIRUS**.

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de FAMECK où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois et à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Bassin Ferrifère pour information.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

BET SIRUS
Mairie de FAMECK
CLE SAGE bassin Ferrifère

LA CHARGÉE DE MISSION DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER